



COMMUNE DE LE CAILAR

Place Ledru Rollin - 30740 LE CAILAR

DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE AU TITRE DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE D'UN PRELEVEMENT D'EAU ET DE SA PROTECTION SANITAIRE (PERIMETRES DE PROTECTION)

DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISER L'EAU PRELEVEE POUR LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION PAR UN RESEAU PUBLIC EN VUE DE LA CONSOMMATION HUMAINE AU TITRE DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

MISE EN CONFORMITE DES PERIMETRES DE PROTECTION DU CAPTAGE DU CHEMIN DE MARSILLARGUES

(Situé sur la Commune de LE CAILAR)

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE

Dressé le 21 janvier 2015



Siège social : 4 rue de la Bergerie - 30100 ALES
Tél : 04 66 54 23 40 - Fax : 04 66 54 23 44 - ales@rci-inge.com
Agence : 10 rue Vaucanson - 07200 AUBENAS
Tél : 04 75 89 97 50 - Fax : 04 75 89 97 59 - aubenas@rci-inge.com

6 – PLAN PARCELLAIRE
ETAT PARCELLAIRE

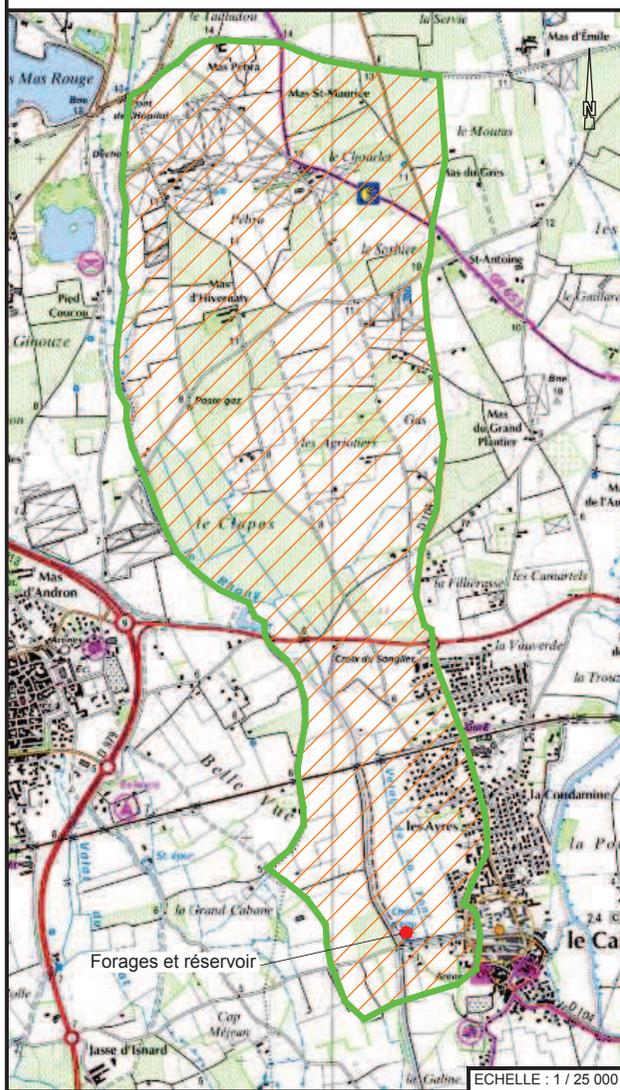
AB/EL



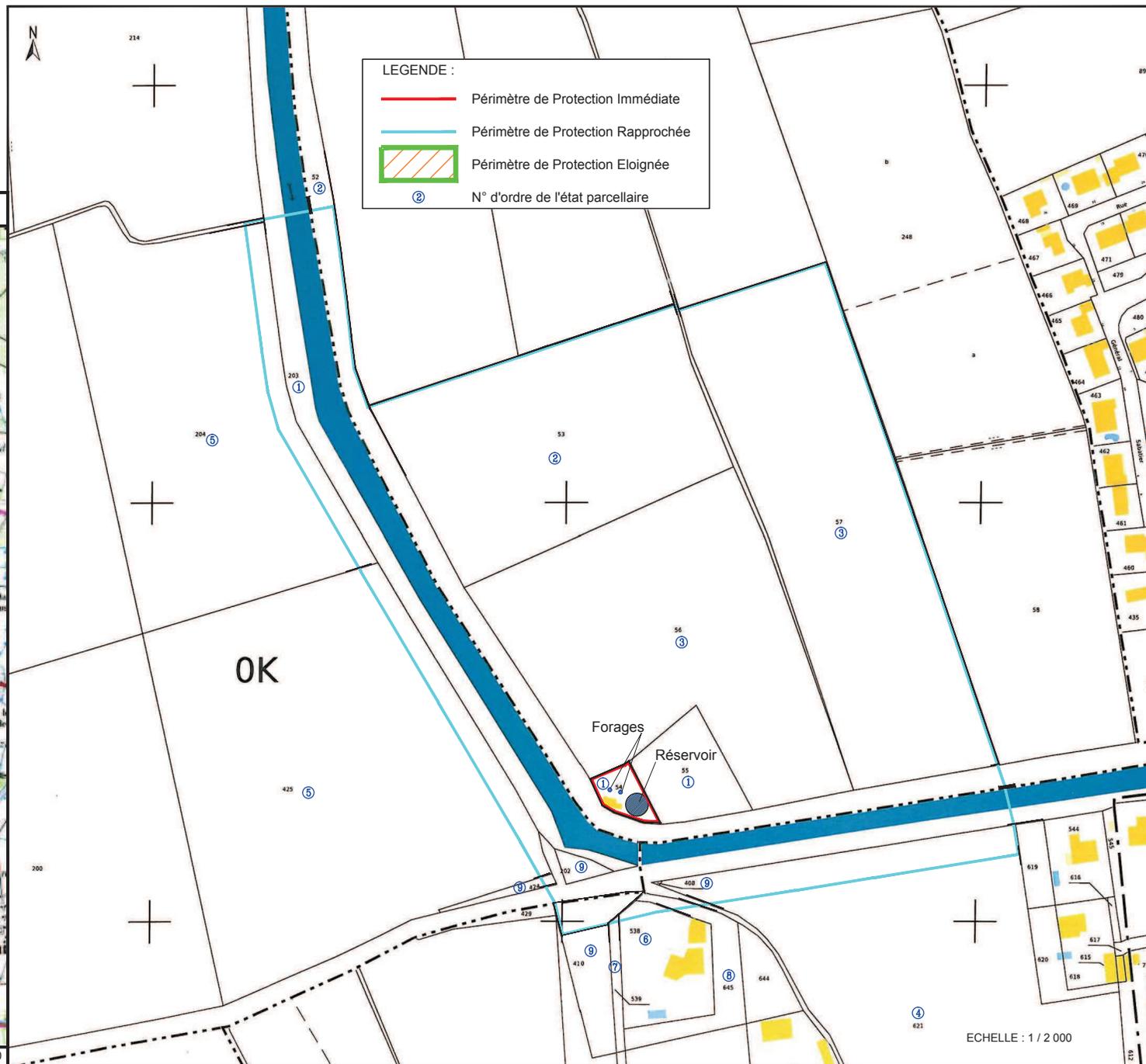
12.150

**PLAN PARCELLAIRE
DES PERIMETRES DE PROTECTION**

PLAN DU PERIMETRE DE PROTECTION ELOIGNEE



ECHELLE : 1 / 25 000



LEGENDE :

-  Périmètre de Protection Immédiate
-  Périmètre de Protection Rapprochée
-  Périmètre de Protection Eloignée
-  N° d'ordre de l'état parcellaire

ECHELLE : 1 / 2 000

Département du GARD
COMMUNE DE LE CAILAR
 Captage du Chemin de MARSILLARGUES

N° d'ordre	IDENTITE DES PROPRIETAIRES	INDICATIONS CADASTRALES				SUPERFICIES	
	Selon les documents cadastraux	Section	Parcelle	Lieux-dits	Superficie	A acquérir	Acquise
1	PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE Commune de LE CAILAR Place LEDRU ROLLIN 30740 LE CAILAR	K	54	Valat de la font	5a 20		5a 20

*Nota : les superficies à acquérir, acquises et frappées de servitudes sont données à titre indicatif
 Seul un Géomètre Expert est habilité à calculer et donner les surfaces concernées*

Département du GARD
COMMUNE DE LE CAILAR
 Captage du Chemin de MARSILLARGUES

N° d'ordre	IDENTITE DES PROPRIETAIRES	INDICATIONS CADASTRALES				SUPERFICIES
	Selon les documents cadastraux	Section	Parcelle	Lieux-dits	Superficie	Frappées de servitudes
	PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHEE					
1	Commune de LE CAILAR Place LEDRU ROLLIN 30740 LE CAILAR	K	52	Valat de la font	1ha 14a 80	59a 00
		K	55	Valat de la font	18a 70	18a 70
		K	203	Belle vue	79a 00	34a 60
2	Mme BIANCHINI Marlene Elise Yvonne Née MOUCHET 41 rue de l'Abatoir 30670 AIGUES-VIVES	K	53	Valat de la font	1ha 33a 40	1ha 33a 40
3	Mme CLAVEL Josette Madeleine Ines Née MATHIEU 22Av. Jean MACE 30740 LE CAILAR	K	56	Valat de la font	1ha 65a 80	1ha 65a 80
		K	57	Valat de la font	1ha 80a90	1ha 80a90
4	Usfruitier Mme CLAVEL Josette Madeleine Ines Née MATHIEU 22Av. Jean MACE 30740 LE CAILAR Nu propriétaire/Indivision Mme MICHAUD Marie Christine Jacqueline Née CLAVEL 22Av. Jean MACE 30740 LE CAILAR Nu propriétaire/Indivision Mme POMMIER Françoise Caroline Née CLAVEL 7 b chemin des Chênes 34170 CASTELNAU LE LEZ	K	621	La Piscine	2ha 22a 05	25a 30

Département du GARD
COMMUNE DE LE CAILAR
 Captage du Chemin de MARSILLARGUES

N° d'ordre	IDENTITE DES PROPRIETAIRES	INDICATIONS CADASTRALES				SUPERFICIES
	Selon les documents cadastraux	Section	Parcelle	Lieux-dits	Superficie	Frappées de servitudes
5	Usufruitier M. FRANCO Joseph Yves René Le St Anne BAT C6 190 rue André SIMON 30900 NIMES	K	204	Belle vue	1ha 87a 40	17a 60
	Nu propriétaire/Indivision Mme ALIBERT Sandrine Née FRANCO Dom. de cauvrière villa9 16 BD Cauvière 13009 MARSEILLE	K	425	Belle vue	2ha 55a 64	17a 90
6	Nu propriétaire/Indivision Mme FRANCO Nicole Jeanne Regine Née BOUVIER Le St Anne BAT C6 190 rue André SIMON 30900 NIMES					
	Mme PAGES Nathalie Alice Née SALERT Chemin de MARSILLARGUES 30740 LE CAILAR	K	538	Chemin de MARSILLARGUES	24a 32	1a 70
7	Mme PIGAZO Chantal Marcelle Née SALERT 3 Av. Fernand GRANON 30740 LE CAILAR	K	539	LA PISCINE	2a 51	0a 10
8	M SALERT Jean Marie Auguste La Piscine Chemin de Marsillargues 30740 LE CAILAR	K	645	LA PISCINE	16a 76	1a 20
9	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA BASSE VALLEE DU VISTRE Mairie 30740 LE CAILAR	K	202	BELLE VUE	2a 20	2a 20
		K	408	LA PISCINE	0a 05	0a 05
		K	410	LA PISCINE	16a 38	5a 15
		K	424	BELLE VUE	1a 56	0a 25

*Nota : les superficies à acquérir, acquises et frappées de servitudes sont données à titre indicatif
 Seul un Géomètre Expert est habilité à calculer et donner les surfaces concernées*